

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 3693

Société : 134986 NAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

CHA KOUR BOUAFIA

Date de naissance :

20/10/65

Adresse :

Halboulli

Tél. 0662965549

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade : CHAKOUR BOUAFIA Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

néoplasie mammaire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casab

Le : 18/08/22

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/06/29			250	Dr. Ingrid Radojana, Rue de la Goule 22, 1060 Bruxelles

EXECUTION DES ORDONNANCES

EXECUTION DES ORDONNANCES	
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date
PHARMACIE EL HABABI Mme LAHABABI BENNAHAIM 45 Bd Bourgogne 71400 GANNAT	18/08/22
PHARMACIE EL HABABI Mme LAHABABI BENNAHAIM 45 Bd Bourgogne 71400 GANNAT	
Montant de la Facture 00165418700012 27 35 82	
146,00	

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES - RADIOPHARIES			
Cachet et signature du Service Laboratoire	N° de la Facture	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
SERVICE LABORATOIRE N°4 HOPITAL PRIVE CASABLANCA AIN SEBAA IMPE : 090063272 279, Bd. Chefchaouni - Ain Sebaa	SERVICE LABORATOIRE N°4 HOPITAL PRIVE CASABLANCA AIN SEBAA IMPE : 090063272 Bd. Chefchaouni - Ain Sebaa		5000 dt.

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.



AKDITAL

Centre International d'Oncologie Casablanca
المركز الدولي لعلاج الأورام بالدار البيضاء

Dr. Naoufal MAMOU

Oncologue - Radiothérapeute

Ancien chef de clinique des Hôpitaux de Bordeaux

Casablanca, le 27 juillet 1911

18/08/2022

1573012622

Catipred® 20 mg
prednisolone
20 comprimés effervescents sécables

PPV:48DH50
PER:02/25
LOT:L702

Mme CHAKOUR BOUCHRA

1/ COTIPRED 20MG

48.5°

2 cp le matin à jeun pendant 3 jours : un jour avant la séance , le jour de la séance et un jour apres la séance

2/ ERLUS 5MG

73.4°

2cp le soir pendant 3 jours puis 1 cp par jour per

3/ DOLIPRANE CP SIMPLE 1G

1 comprimé Matin et 1 Midi et 1 Soir pendant 10 jours

$$14,00 \times 2 = 28,00$$

146,90

**PLATINUM
LAHIB AL FARABI**
45, Bd de Bourgogne - Casablanca
Tél: 05 22.27.35.601098 - 05 22.27.35.821098
INPE: 00165418700019
092004639

A photograph of a box of Doliprane 1000 mg Paracetamol tablets. The box is white with blue and red text. It says 'Doliprane® 1000 mg' and 'PARACÉTAMOL' above '10 comprimés'. Below the box is a standard 1D barcode.

PPV:14DH00
PER:05/25
LOT:L1930

PPV:14DH00
PER:02/25
LOT:L1442

8 - Fax : 05 22 99 65 74

asablanca.ma

ocasablanca.ma

Geospatial Health

Site web : www.ciocasablanca.ma

Casablanca, le.....

18/08/92

27/08/92

Dr. Naoufal Mamou
Centre International d'Oncologie Casablanca
Ancien chef de clinique des Hôpitaux de Bordeaux

MME CHAKOUR BOUCHRA

Analyses :

NFS

Dr. Naoufal Mamou
Centre International d'Oncologie Casablanca
Oncologue - Radiothérapeute
4, route de l'Oasis, rue des Alouettes - Casablanca
Tél. 05 22 77 81 81

279, Bd. Chefchaouni - Ain Sebaa
INPE : 090063272
HOPITAL PRIVÉ CASABLANCA AIN SEBAA
SERVICE LABORATOIRE - N°4

Honoraires

Dossier N°: 2806280681 du: 28/06/2022

18/08/22
Casablanca, le 28/06/2022

Médecin Dr :MAMOU NAOUFAL

22-004001

N°Chambre

Patient :Mme CHAKOUR BOUCHRA

Analyses	Cotation	Montant
NUMERATION FORMULE SANGUINE	80	107,200
Prélèvement sang veineux	1	11,750
Total B		80
Total en dirhams		100,00

SERVICE LABORATOIRE - N°4
HOPITAL PRIVE CASABLANCA AIN SEBAA
INPE : 090063272
279, Bd. Chefchaouni - Aïn Sebaâ



AKDITAL

Hôpital Privé Casablanca Ain Sebaa

المستشفى الخاص الدار البيضاء عين السبع



Casablanca , le 18/06/2022

Compte rendu d'analyses

Dossier N° : 280622-631

Pvt du: 18/06/2022 9:03

Mme CHAKOUR BOUCHRA

IPP Patient : 22-004001/22

Patient Ordinaire :

Prescrit par Dr MAMOU NAOUFAL

Page : 1/1

HEMATOLOGIE

Valeurs Usuelles

Antériorité

NUMERATION FORMULE SANGUINE

NUMERATION

Globules blancs	:	3 640	/mm ³	(4000 - 10000)
Globules rouges	:	4,07	10 ⁶ /mm ³	(3,92 - 5,08)
Hémoglobine	:	12,20	✓ g/dl	(11,9 - 14,6)
Hématocrite	:	38,30	%	(36,6 - 48)
VGM	:	94,00	fL	(82,9 - 98)
TCMH	:	30,00	pg	(27 - 32)
CCMH	:	32,00	g/dl	(32 - 36)
Plaquettes	:	242 000	/mm ³	✓ (150000 - 450000)

FORMULE

Polynucléaires Neutrophiles	:	71,40 %	Soit	✓ 2598/mm ³	(1500 - 7000)
Lymphocytes	:	24,80 %	Soit	902/mm ³	(1500 - 4000)
Monocytes	:	3,30 %	Soit	120/mm ³	(100 - 1000)
Polynucléaires Eosinophiles	:	0,10 %	Soit	3/mm ³	(50 - 500)
Polynucléaires Basophiles	:	0,40 %	Soit	14/mm ³	(10 - 70)

Ne pas diffuser au patient

Résultat à considérer sous réserve de validation biologique

Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons bon rétablissement